



## **Directeur exécutif adjoint/Directrice exécutive adjointe, chargé(e) de la chaîne d’approvisionnement et des services d’urgence**

### **Aperçu des fonctions**

Sous la conduite du Directeur exécutif et en qualité de membre du Groupe de direction du PAM, le Directeur exécutif adjoint/la Directrice exécutive adjointe a principalement pour fonction d’agencer et de superviser les éléments clés des opérations mondiales, c’est-à-dire des outils organisationnels efficaces pour appuyer les interventions d’urgence, des chaînes d’approvisionnement efficaces comprenant la prestation satisfaisante des services communs délégués, une intervention d’urgence coordonnée et un savoir-faire éprouvé en matière d’assistance humanitaire, tout en veillant à assurer la sécurité des employés et des biens du PAM.

Le Département de la chaîne d’approvisionnement et des services d’urgence se compose de trois divisions fonctionnelles – la Division des opérations liées à la chaîne d’approvisionnement, la Division des opérations d’urgence et la Division de la sécurité. Le Département supervise aussi le Bureau chargé de la gestion de la continuité des opérations.

Le Département assure un encadrement, fixe les orientations et fournit un appui au niveau stratégique, principalement pour les opérations de terrain du PAM, afin de permettre à celui-ci de s’acquitter de son mandat, et veille à ce que les activités entraînent des progrès mesurables et donnent des résultats dont la contribution à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) est démontrée.

La Division des opérations liées à la chaîne d’approvisionnement est responsable de bout en bout du processus lié à l’assistance, depuis la planification et l’approvisionnement jusqu’à la mise en œuvre des programmes. Elle assure dans de bonnes conditions de sécurité la fourniture de vivres, de biens et de services de qualité pour le compte du PAM et de la communauté humanitaire. Dans le cadre des opérations menées face aux crises, la Division des opérations d’urgence coordonne et pilote les activités du PAM depuis le Siège et appuie les bureaux régionaux et les bureaux de pays partout où cela est nécessaire. Elle supervise, guide et soutient le PAM – horizontalement (entre les différentes fonctions), verticalement (au niveau du Siège, des bureaux régionaux et des bureaux de pays) et également à l’extérieur (avec les gouvernements et les partenaires). La Division de la sécurité quant à elle met à disposition ses connaissances spécialisées sur les menaces et les risques associés à un pays donné ou à une région particulière et émet des avis relatifs aux mesures d’atténuation et de prévention. Pour en savoir plus, veuillez-vous rendre sur la page: <https://www.wfp.org/our-work>

## Principales responsabilités:

- contribuer à la définition de la vision d'avenir et de l'orientation stratégique du PAM;
- piloter judicieusement les divisions et les bureaux placés sous sa supervision, à savoir la Division des opérations liées à la chaîne d'approvisionnement, la Division des opérations d'urgence, la Division de la sécurité et le Bureau chargé de la gestion de la continuité des opérations, et fixer des orientations à leur intention;
- collaborer avec les chefs des divisions et diriger la formulation, l'intégration et la mise en œuvre des politiques, des stratégies et des plans concernant la chaîne d'approvisionnement et la préparation aux situations d'urgence et promouvoir le renforcement des activités menées par le PAM dans ce domaine;
- émettre des avis sur les approches pratiques à mettre en œuvre pour concrétiser la vision et les priorités stratégiques au sein du département, en veillant à optimiser l'harmonisation avec la réalisation du but ultime qui est d'atteindre les ODD;
- fournir des avis stratégiques aux directeurs régionaux et aux directeurs de pays dans les périodes de crise;
- formuler des indications pour la mise au point d'initiatives, de directives et d'outils institutionnels novateurs visant à appuyer les opérations de terrain;
- en coordination avec d'autres départements, piloter l'utilisation des technologies au service de l'optimisation des opérations et déterminer les gains d'efficacité possibles dans l'ensemble de la chaîne de valeur;
- élaborer une stratégie mondiale novatrice dans les domaines de compétence, en veillant à assurer son adoption par les différentes unités administratives et fonctions institutionnelles;
- émettre des avis à l'intention de la direction sur les mesures stratégiques à mettre en œuvre pour donner une suite aux observations et aux recommandations formulées par les organes d'évaluation et de contrôle indépendant et les organes d'autres parties prenantes;
- protéger le PAM des risques internes et externes en matière de sécurité;
- par l'intermédiaire du Bureau chargé de la gestion de la continuité des opérations, veiller à assurer le maintien des processus essentiels du PAM en cas d'évènement perturbateur. Mettre en place et maintenir des partenariats opérationnels stratégiques avec des acteurs clés pour favoriser une compréhension et des approches communes concernant les opérations, en particulier dans le domaine de l'action humanitaire (en faisant connaître et respecter les principes humanitaires), et établir des directives, impulser une dynamique et apporter un soutien à l'appui des opérations et des programmes mondiaux du PAM;
- par son comportement personnel, créer des précédents à l'échelle du PAM et montrer l'exemple s'agissant d'adopter les normes d'intégrité les plus élevées applicables à l'ensemble du personnel. Faire en sorte que l'environnement organisationnel respecte la diversité, l'égalité femmes-hommes et les sensibilités culturelles et raciales et favorise l'ouverture à des points de vue différents. Promouvoir une culture axée sur l'obtention de résultats, la collaboration, l'obligation de rendre des comptes et l'innovation;
- diriger et renforcer les partenariats interorganisations régionaux pour favoriser la conduite d'interventions coordonnées et globales face aux besoins humanitaires ou aux besoins en matière de développement et, à cet effet, participer activement à l'établissement de stratégies interorganisations. Veiller à ce que les activités de préparation du PAM complètent les initiatives interorganisations;
- représenter le PAM dans les réunions et les conférences internationales selon que de besoin, en faisant valoir la position du PAM en première ligne, dans les hautes instances dirigeantes du système des Nations Unies ainsi que dans d'autres grandes instances internationales, interinstitutions ou intergouvernementales, y compris le Conseil d'administration; et
- s'acquitter de toute autre tâche demandée.

## MODÈLE D'ENCADREMENT DU PAM: RÈGLES DE CONDUITE COMMUNES

<p><b>Donne l'exemple en matière d'intégrité</b></p>	<p><b>Respecte les valeurs, les principes et les normes du PAM</b></p> <p>Donne l'exemple et tient les autres comptables du respect des valeurs, des principes et des normes du PAM.</p>	<p><b>Respecte les autres et attache une grande valeur à la diversité</b></p> <p>Établit une culture accordant une grande valeur à la diversité, et notamment emploie un langage respectueux et inclusif et demande des comptes à quiconque ne respecte pas les autres.</p>	<p><b>Reste concentré(e) et calme même sous pression</b></p> <p>Fait preuve de résilience et de persévérance en restant concentré(e) et calme sous pression; et gère les contextes difficiles et éprouvants d'une manière irréprochable.</p>	<p><b>Est humble et avide d'apprendre</b></p> <p>Est un modèle d'humilité et de désir d'apprendre et de partager les connaissances, en demandant fréquemment des avis et en en tenant compte, et en recherchant les occasions de se perfectionner.</p>
<p><b>Obtient des résultats et remplit les engagements</b></p>	<p><b>Obtient des résultats susceptibles de maximiser l'impact</b></p> <p>Définit les résultats et les harmonise avec la vision stratégique et tient aussi bien lui-même ou elle-même que les autres comptables de l'obtention des résultats organisationnels et de leur qualité.</p>	<p><b>Délègue les pouvoirs d'une manière appropriée</b></p> <p>Délègue les pouvoirs d'une manière appropriée pour atteindre les objectifs stratégiques et favorise une culture dans laquelle les autres sont dotés de la capacité d'obtenir des résultats.</p>	<p><b>S'adapte rapidement aux évolutions</b></p> <p>Orchestre le changement organisationnel en faisant preuve d'une grande tolérance face à l'incertitude et s'adapte rapidement à différents contextes.</p>	
<p><b>Favorise l'inclusion et la collaboration</b></p>	<p><b>Privilégie l'inclusion et la collaboration</b></p> <p>Crée une culture d'encadrement inclusif en veillant à établir un contexte de sécurité psychologique dans lequel idées et problèmes peuvent être évoqués librement.</p>	<p><b>Favorise la communication en temps utile et d'une manière constructive d'informations en retour</b></p> <p>Crée une culture d'apprentissage organisationnel et individuel en promouvant les possibilités de perfectionnement et en communiquant en temps utile et d'une manière constructive des informations en retour.</p>	<p><b>Élabore et communique de nouveaux points de vue</b></p> <p>Recherche, accepte et écoute attentivement des opinions variées pour recueillir de nouveaux points de vue, en tirer des enseignements, les structurer et les diffuser partout au PAM.</p>	

<p><b>Applique la réflexion stratégique</b></p>	<p><b>Communique au sujet de la vision d'avenir du PAM et la concrétise</b></p> <p>Élabore une vision mobilisatrice et communique à ce sujet pour permettre au PAM d'offrir des solutions à fort impact.</p>	<p><b>Accueille favorablement la curiosité et les nouvelles modalités d'action</b></p> <p>Met en place un environnement propice à la curiosité et à l'innovation lorsque celle-ci est pertinente.</p>	<p><b>Analyse et évalue les données</b></p> <p>Interprète les données et différentes approches, consulte des spécialistes, partage les connaissances, et se fonde sur une approche systémique pour prendre les décisions complexes.</p>	<p><b>Tient compte des incidences des décisions</b></p> <p>Prend des décisions complexes, en prévoyant les risques immédiats et à long terme ainsi que les incidences pour le PAM et les parties prenantes concernées.</p>
<p><b>Établit et maintient des partenariats durables</b></p>	<p><b>Établit des partenariats</b></p> <p>Établit des partenariats stratégiques et les renforce en tenant compte des futurs scénarios et en déterminant les possibles domaines d'intérêt et d'avantage mutuels.</p>	<p><b>Collabore en vue d'atteindre des objectifs communs</b></p> <p>Collabore avec les partenaires pour atteindre des objectifs communs en partageant les informations et en mettant au point des solutions novatrices, conjointement avec les bénéficiaires, le cas échéant.</p>		

### Capacités fonctionnelles:

Capacités	Description de la conduite attendue
Stratégie et planification	Élabore des plans stratégiques à long terme et en supervise la mise en œuvre pour exécuter un ensemble diversifié et complexe de programmes partout au PAM, en tirant parti des relations établies avec les principales parties prenantes internes et externes. A une connaissance approfondie des problèmes généraux relatifs à l'organisation, au contexte et à la sécurité, qui permet la mise en œuvre en toute sécurité de la stratégie institutionnelle.
Opérations	<p>Applique sa connaissance parfaite des objectifs du PAM pour traduire ceux-ci en stratégies de pays ou de régions et définit les résultats opérationnels attendus; veille en amont à ce que les différents axes de travail des diverses équipes fonctionnelles de la direction disposent des compétences spécialisées et des ressources nécessaires pour assurer une mise en œuvre efficace.</p> <p>Se fonde sur sa connaissance étendue de la situation géopolitique internationale pour définir les activités de préparation aux situations d'urgence et influencer sur la coopération interorganisations.</p>
Ressources	<p>Prend la tête des stratégies de mobilisation de ressources du PAM, en supervisant leur mise en œuvre dans son domaine de compétence. Montre l'exemple en établissant à l'avance un réseau de parties prenantes externes de haut niveau et en mettant le PAM davantage en évidence pour favoriser la réussite de la stratégie de mobilisation de ressources.</p> <p>Équilibre judicieusement les priorités et supervise l'élaboration des plans afin que tous les besoins en ressources soient satisfaits d'une manière optimale, et veille en permanence à l'harmonisation avec les objectifs généraux du PAM.</p>

Diplomatie	<p>Manifeste de grandes compétences de négociation et de diplomatie dans les arènes internationales et interorganisations, en formulant des arguments convaincants à l'intention des gouvernements et des autres partenaires stratégiques, qui mettent en lumière l'intérêt que revêt le PAM pour la société et le monde dans son entier. Contextualise la stratégie du PAM en lien avec un domaine d'intervention particulier afin d'améliorer l'efficacité de son action de sensibilisation.</p> <p>Échange fructueusement des informations convaincantes à fort impact avec les partenaires externes (par exemple, intervenants d'autres secteurs, donateurs et médias) dans les régions bénéficiaires, parvenant ainsi à des solutions qui contribuent à la réalisation des objectifs à long terme du PAM.</p>
Gestion des ressources humaines	<p>Est capable de mobiliser, de diriger et d'influencer des équipes géographiquement dispersées et mobiles pour mettre en œuvre des solutions efficaces dans des situations complexes, en rapide évolution et/ou intenses. Crée une culture ambitieuse de la performance abolissant les cloisonnements, dans laquelle les personnes sont comptables de leurs actes, disposent des moyens d'agir et bénéficient d'un soutien, grâce à la mise en œuvre d'une gestion stratégique des ressources humaines.</p> <p>Est capable de communiquer clairement et efficacement avec les équipes. Encourage les directeurs et leurs équipes à établir des normes exigeantes en matière de gestion du personnel, en les aidant à résoudre les problèmes de gestion des ressources humaines rencontrés dans leur région et en leur donnant les moyens d'agir à cet égard. Montre l'exemple par son propre style d'encadrement, qui encourage la communication ouverte et la résolution efficace des conflits.</p>

## Qualifications et expérience requises

Ce poste permet d'accéder à des fonctions de direction de portée mondiale au sein de l'un des plus grands organismes humanitaires du monde. Il offre une occasion véritablement unique et passionnante à des dirigeant(e)s doté(e)s d'une expérience internationale qui ont fait leurs preuves dans le secteur privé ou public au niveau international. Il exige une envergure et une stature de haut responsable, fondées sur une expérience réussie de la gestion d'opérations à un niveau international, au sein d'organisations multiculturelles, particulièrement complexes, dynamiques et en évolution rapide.

### Formation

- Diplôme universitaire de niveau supérieur en économie, développement international, sciences sociales ou autre domaine pertinent, ou diplôme universitaire de premier cycle complété par plusieurs années d'expérience pertinente et/ou une formation/des cours de perfectionnement.

### Expérience et principales conditions à remplir

- Au moins 20 années d'expérience confirmée de la gestion et de la direction de vastes équipes pluridisciplinaires et multiculturelles au sein de grandes organisations internationales ou de grandes entités du secteur public, de préférence des organismes des Nations Unies.
- Expérience professionnelle avérée de la diplomatie comprenant, de préférence, la responsabilité de l'établissement de relations stratégiques avec des donateurs/représentants de gouvernements, des partenaires du secteur privé, des organismes des Nations Unies et des acteurs de la société civile.
- Expérience liée aux opérations de terrain et aux activités du siège, assortie de connaissances relatives à la chaîne d'approvisionnement, aux opérations et aux situations d'urgence.

- Capacités de jugement et de prise de décisions solides, fiables et éprouvées, et aptitude à prendre des décisions difficiles sous pression, à déterminer les principaux enjeux dans une situation complexe et à s'attaquer au cœur du problème rapidement.
- Expérience éprouvée de fonctions de gestion et de direction vastes et complexes, et envergure et autorité nécessaires pour peser sur les décisions à tous les niveaux.
- Compétences conceptuelles et analytiques permettant d'avoir une vision d'ensemble, d'assimiler les informations en provenance de sources diverses et de traduire le tout en activités et en plans concrets et hiérarchisés.
- Compétences avérées en matière d'encadrement raisonné, de gestion, de communication, de négociation, de promotion du travail d'équipe, de partenariat et d'élaboration d'une vision stratégique.
- Engagement résolu au service de l'action, des objectifs, des valeurs et des principes directeurs du PAM et du système des Nations Unies.
- Intégrité personnelle et professionnelle irréprochable.
- Expérience convaincante s'agissant de diriger ou d'influencer la transformation des processus d'acquisition de talents à divers niveaux, aptitude à susciter des changements dans les relations avec les parties prenantes traditionnelles et à mobiliser l'appui des unités administratives autour de nouvelles façons de travailler qui sont bénéfiques pour le PAM.
- Grandes capacités en matière de constitution de réseaux et d'établissement de relations, attestées par un solide portefeuille de relations avec des acteurs et des intervenants de premier plan sur la scène internationale. Curiosité intellectuelle, créativité, aptitude à la réflexion stratégique.
- Capacité à sortir des sentiers battus, à remettre en question codes et conventions et à tenter de nouvelles approches en faisant preuve de tact et de jugement.
- Esprit d'équipe associé à beaucoup d'énergie, d'enthousiasme et de dévouement au service de la mission et des objectifs du PAM.
- Aptitude à jouer un rôle moteur et à assumer des responsabilités pour favoriser l'intégration de la problématique femmes-hommes dans des travaux de fond et la participation égale des femmes et des hommes dans tous les domaines de travail; connaissance avérée des stratégies et engagements concernant la parité femmes-hommes dans les effectifs et la création d'un environnement de travail qui tienne compte de la problématique femmes-hommes et de l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.
- Grande aptitude à tirer parti des systèmes et des solutions informatiques.
- Connaissance générale des politiques, règles, réglementations et procédures du système des Nations Unies régissant l'administration.
- Une connaissance approfondie des politiques, procédures et opérations du PAM est éminemment souhaitable.

### **Connaissances linguistiques**

- Parfaite maîtrise de l'anglais (niveau C). Niveau intermédiaire (niveau B) dans une autre langue officielle de l'Organisation des Nations Unies: arabe, chinois, espagnol, français ou russe, et/ou portugais (langue de travail du PAM).

## **Vérification des antécédents en matière de respect des droits humains**

Le Secrétariat souligne que, conformément à la politique de nomination des candidat(e)s, il incombe au Gouvernement de s'assurer que les candidat(e)s qu'il propose n'ont jamais été condamné(e)s et ne font pas l'objet d'enquêtes ou de poursuites judiciaires pour infraction pénale ou pour violation du droit international des droits de l'homme ou du droit international humanitaire. Si le (la) candidat(e) proposé(e) a fait l'objet d'une enquête ou a été accusé(e) ou poursuivi(e) pour infraction pénale sans qu'il y ait eu condamnation, le Gouvernement est prié de donner des renseignements sur les enquêtes ou poursuites en question. Il est aussi prié d'attester par écrit n'avoir connaissance d'aucune allégation selon laquelle son (sa) candidat(e) aurait été impliqué(e), du fait de quelque action ou omission, dans la perpétration d'actes qui constituent des violations du droit international des droits de l'homme ou du droit international humanitaire.

Qu'il (elle) soit proposé(e) par un État Membre ou qu'il (elle) postule à titre individuel, tout(e) candidat(e) présélectionné(e) devra attester sur l'honneur qu'il (elle) n'a pas commis d'infraction pénale, ni été condamné(e) ou poursuivi(e) pour une telle infraction, et n'a nullement été impliqué(e), du fait de quelque action ou omission, dans la perpétration d'actes qui constituent des violations du droit international des droits de l'homme ou du droit international humanitaire.

## **Conflits d'intérêts**

Les fonctionnaires des Nations Unies doivent faire preuve des plus hautes qualités d'efficacité, de compétence et d'intégrité. Il incombe aux cadres supérieur(e)s, en particulier, de donner l'exemple pour faire observer les normes de déontologie de l'Organisation des Nations Unies.

Il y a conflit d'intérêts lorsque, du fait de quelque action ou omission de sa part, l'intérêt personnel du (de la) fonctionnaire vient nuire à l'exercice de ses fonctions ou compromet son intégrité, son indépendance ou son impartialité. Un risque de conflit d'intérêts peut découler de l'exercice, par le (la) fonctionnaire, d'une profession ou d'un emploi en dehors du système des Nations Unies, de sa participation à des activités extérieures, y compris politiques, de son acceptation de quelque don, distinction honorifique, décoration, faveur ou rémunération provenant de sources extérieures au système des Nations Unies, ou de ses placements financiers. Le (la) fonctionnaire ne peut notamment accepter d'aucun gouvernement ni distinction honorifique, décoration, faveur ou rémunération ni don quelconques (article 1.2 j) du Statut du personnel).

Les cadres supérieur(e)s sont tenu(e)s de signaler sans délai à l'Organisation tout conflit d'intérêts, réel ou supposé. Afin d'éviter toute influence familiale, tout traitement préférentiel ou tout conflit d'intérêts, réels ou supposés, pouvant découler de telles situations, le Règlement du personnel de l'Organisation des Nations Unies dispose que "l'Organisation n'engage ni les père et mère, ni les fils, fille, frère ou sœur du fonctionnaire" (disposition 4.7 a) du Règlement du personnel).

Les candidat(e)s présélectionné(e)s sont également tenu(e)s de remplir une déclaration d'intérêts, qui permettra de déceler d'éventuels conflits d'intérêts avant leur recrutement et de prévenir et gérer en amont, dans la mesure du possible et en temps utile, les situations dans lesquelles leurs intérêts personnels pourraient entrer en conflit ou sembler en conflit avec ceux de l'Organisation des Nations Unies, s'ils (si elles) étaient nommé(e)s au poste faisant l'objet de la présente note.

**Date limite de dépôt des candidatures:**

Toutes les candidatures doivent comprendre une lettre de motivation et un curriculum vitae rédigés en anglais, et devront être transmises par l'intermédiaire du site Web de gestion des carrières du PAM d'ici au dimanche 12 juin 2022.